

**16-03-2015 Province de Québec - Municipalité de Saint-Cléophas**

À une séance spéciale tenue le 16 mars 2015, à 19h30, au 356, Principale, à laquelle séance sont présents: Monsieur Jean-Paul Bélanger, maire. Les conseillers: Gilbert Gauvin, Richard Fournier, Roland St-Pierre, Langis Joubert, Normand St-Laurent et Réjean Hudon.

Monsieur le maire déclare la séance ouverte par la lecture de l'ordre du jour.

**ORDRE DU JOUR**

1. Mot de bienvenue
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Dossier sur la mise aux normes des puits
4. Soumission vitrail salle communautaire
5. Conseil jeunes et son maire
6. Questions de l'assemblée
7. Levée de la réunion

**66-15**

**Adoption de l'ordre du jour**

Proposé par Normand St-Laurent, appuyé par Réjean Hudon et résolu que l'ordre du jour soit adopté tel que lu. Toutefois, le conseil exercera son droit selon l'article 153 de code municipal du Québec et le point 5a: Enlever la neige des fossés est ajouté à l'ordre du jour.

**67-15**

**Dossier sur la mise aux normes des puits**

Proposé par Richard Fournier, appuyé par Langis Joubert et résolu par le conseil municipal que les analyses chimiques seront exécutés par M. Nelson Sirois, opérateur en eau potable, lors des essais de pompage de 72 heures. Les échantillons seront analysés par Laboratoire BSL à Rimouski. Le coût desdites analyses est de 2 305.00\$ plus les taxes applicables.

**68-15**

**Conseil jeunes et son maire**

Proposé par Réjean Hudon, appuyé par Roland St-Pierre et résolu par le conseil municipal que le conseil jeunes et son maire sera présent à la réunion du 4 mai prochain à 19h30.

**69-15**

**Enlever la neige des fossés**

Proposé par Réjean Hudon, appuyé par Normand St-Pierre et résolu que le conseil municipal mandate Langis Joubert, conseiller, pour la vérification préventive des fossés lors de la fonte des neiges et s'il est nécessaire d'enlever la neige dans les fossés il en informera la directrice générale qui mandatera Excavation Marcel Perreault afin d'exécuter lesdits travaux.

**70-15**

**Levée de la séance**

Proposé par Réjean Hudon que la séance soit levée à vingt heures (20h00).

*Jean-Paul Bélanger*

Maire

*Katie St-Pierre*

Directrice générale

**Je, Jean-Paul Bélanger, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.**